

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1396 Décisions concernant les Services Etat

n° 1396

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 août 1965

Numéro JO
n° 10 du 01/10/1965

Date du numéro
1 octobre 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 2e classe Ahmed Ali Dour, mle 2965, de la 2e compagnie de Milice à Tadjourah, est licencié par mesure disciplinaire à compter du 20 août 1965. L'intéressé, qui totalise 1 an 1 mois 20 jours de services effectifs à la Milice de la C.F.S. étant licencié disciplinairement, ne peut prétendre à aucune indemnité.